



PREFECTURE REGION AUVERGNE

## **Arrêté n °2014163-0001**

**signé par  
Voir dans le document**

**le 12 Juin 2014**

**63 - Agence Régionale de Santé  
63 - DSP**

Arrêté modificatif n °2014-207 Portant  
nomination des membres de la Conférence de  
Territoire du département de la Haute-Loire

## ARRETE MODIFICATIF N° 2014-207

*portant nomination des membres de la Conférence de Territoire  
du département de la Haute-Loire*

**Le directeur général de l'agence régionale de santé d'Auvergne,**

**Vu** le code de la santé publique, notamment l'article L 1434 – 4,

**Vu** la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires,

**Vu** le décret n° 2010-347 du 31 mars 2010 relatif à la composition et au mode de fonctionnement des conférences de territoire,

**Vu** l'arrêté n° 2010-430 du 22 octobre 2010 relatif à la définition des territoires de santé de la région Auvergne,

**Vu** l'arrêté n° 2010-456 du 18 novembre 2010 et ses arrêtés modificatifs n° 2011-4 du 10 janvier 2011, n° 2011-363 du 5 octobre 2011, n° 2011-510 du 8 décembre 2011, n° 2013-1 du 15 février 2013, n° 2013-87 du 24 avril 2013, n° 2013-499 du 25 novembre 2013 portant nomination des membres de la conférence de territoire du département de la Haute-Loire,

**Vu** la proposition de l'URPS infirmiers libéraux d'Auvergne en date du 10 décembre 2013,

**Vu** la proposition des PEP 43 en date du 10 décembre 2013,

**Vu** la perte de qualité de M. MONTIER, du Dr BAROU, du Dr BETHERY, de M. PORTAL, de Mme CHASSAING, de M. CUBIZOLLES, de M. BASTIDE,

**Vu** la démission du Dr MEGE,

### ARRETE

**Article 1 :** La conférence de territoire du département de la Haute-Loire est modifiée comme suit :

Au titre du collège 1 : représentants des établissements de santé

- En tant que représentants des personnes morales gestionnaires de ces établissements :

**Titulaires :**

M. Michel FIVET  
Directeur du Centre Hospitalier de  
Brioude

**Suppléants :**

M. Olivier SERVAIRE-LORENZET  
Directeur du Centre Hospitalier Emile  
Roux

**agir en S**emble pour la santé de tous

M. Gilles BERTRAND  
Directeur du CH Langeac

M. Cédric PONTON, Directeur-adjoint  
du CH Yssingeaux

Mme Valérie MOURIER  
Directrice du CH Ste Marie

Poste non pourvu

Mme Frédérique TALON  
Directrice de la Clinique Bon Secours

M. Fabien DREYFUSS  
Directeur de la Clinique du Chambon

Mme Jacqueline ROUX-HABOUZIT  
Directrice des SSR de Jalavoux et  
St Joseph

Mme Martine JAMON  
Directrice-adjointe des SSR de Jalavoux  
et St Joseph

- En tant que président de commission médicale ou de conférence médicale d'établissement :

**Titulaires :**

Poste non pourvu

**Suppléants :**

M. le Docteur Jean-Michel PAILLES  
Président de CME du CH d'Yssingeaux

Mme le Docteur Aline BONNET  
Présidente de CME du CH de Brioude

M. le Docteur Philippe SARROU  
Président de CME du CH Langeac

M. le Docteur René CLEMENT  
Président de CME du CH Ste Marie

Monsieur le Docteur Jacques ROUX  
Président de CME du centre médical  
d'Oussoulx

M. le Docteur Aurélian BADULESCU  
Président de CME de la Clinique Bon  
Secours

M. le Docteur Michel MAZZEGA  
Président de CME de la Clinique du  
Chambon

Poste non pourvu

Poste non pourvu

Au titre du **collège 2** : représentants des personnes morales gestionnaires des services et établissements sociaux et médico-sociaux

- **En tant que représentants des établissements œuvrant en faveur des personnes âgées :**

**Titulaires :**

M. Jean-Pierre BEAUMATIN  
Directeur des Résidences St Dominique  
(FEHAP)

**Suppléants :**

M. Jean-François SOULIER  
Directeur de l'EHPAD de l'association  
hospitalière Ste Marie

M. François VEROT  
Directeur de l'EHPAD les Cèdres  
(AD-PA)

Mme Dominique EYRAUD  
Directrice de l'EHPAD Vert Bocage  
(AD-PA)

M. Jean-Michel SOCQUET  
Président de l'UNA

M. Jean GARDES  
Trésorier de la Fédération ADMR

Mme Rachel BORIE  
Directrice de l'EHPAD de La Chaise-  
Dieu (FHF)

M. Xavier CURA  
Directeur de l'EHPAD de Tence  
(FHF)

- **En tant que représentants des établissements œuvrant en faveur des personnes handicapées :**

**Titulaires :**

M. Jean-Jacques ORFEUVRE  
ANECAMSP

M. Michel LOMBARDY  
Président des PEP 43

M. Christian MARREL  
Président de l'APAJH

Mme Marie-Josée TAULEMESSE  
Directrice Générale de l'ASEA

**Suppléants :**

Mme Marie-Françoise BOURETTE  
Directrice du FAM le Volcan

M. Thierry FERRAND  
Directeur de l'ESAT Les Amis du Plateau

Mme Françoise DEFAY  
Directrice du SAMSAH APF

Mme Nathalie CROUZET  
Directrice de l'Institut Marie Rivier

Au titre du **collège 3** : représentants des organismes œuvrant dans les domaines de la promotion de la santé et de la prévention ou en faveur de l'environnement et de la lutte contre la précarité

**Titulaires :**

Mme Lucy KENDRICK  
Directrice DEL et Solidarité  
à l'ADPEP 43

Mme Elisabeth PUGNERE  
Administrateur Familles Rurales

M. Patrick HABOUZIT  
Directeur du Tremplin

**Suppléants :**

M. Aurélien TRONCHON  
Directeur du PAEJ de Monistrol-sur-Loire

Mme Yolande BERTRAND  
Membre de Familles Rurales

M. Jean-François DOMAS  
Directeur de Trait d'Union

Au titre du **collège 4** : représentants des professionnels de santé libéraux et représentants des internes en médecine

- **En tant que représentants des médecins :**

**Titulaires :**

M. le Docteur Yves ROULLAUD

M. le Docteur Michel BARBARY

M. le Docteur Pascal METOIS

**Suppléants :**

M. le Docteur CHAPON

M. le Docteur Jean-Louis SAGNARD

M. le Docteur Christophe PEY

- **En tant que représentants des autres professionnels de santé :**

**Titulaire :**

Poste non pourvu

M. Jacques BERNARD  
Masseur-kinésithérapeute

**Suppléants :**

M. le Docteur Thierry NAUD  
Chirurgien-dentiste

M. Bernard HIERET  
Masseur-kinésithérapeute

Mme Martine JOURNET-BETHERY  
Infirmière libérale

Mme Catherine LEMOYNE  
Infirmière libérale  
En remplacement de Mme Catherine  
BARRET-GRIMAUULT

• **En tant que représentants des internes en médecine :**

**Titulaire :**  
Poste non pourvu

**Suppléant :**  
Poste non pourvu

Au titre du **collège 5**: représentants des centres de santé, maisons de santé, pôles de santé et réseaux de santé

**Titulaires :**  
M. le Docteur Jean-Paul BRUSTEL  
Maison de santé pluri professionnelle  
d'Allègre

**Suppléants :**  
Poste non pourvu

Mme Christiane MICHEL  
Directeur Général de la Mutualité  
Française

M. le Docteur Jacques LABROSSE  
Vice-Président de RESOPAD

Au titre du **collège 6**: représentant des établissements assurant des activités de soins à domicile

**Titulaire :**  
M. le Docteur Michel GAILLARD  
Médecin-coordonnateur  
HAD du Puy-en-Velay

**Suppléant :**  
Mme Marie-Ange PERIDONT-FAYARD  
Directeur de Cabinet  
Centre Hospitalier Emile Roux

Au titre du **collège 7** : représentant des services de santé au travail

**Titulaire :**  
M. Gérard KIERLE  
Secrétaire général du service de santé au  
travail AIST 43

**Suppléant :**  
M. Sylvain CHARRUEL  
service de santé au travail AIST 43

Au titre du **collège 8**: représentants des usagers

• En tant que représentants des associations agréées au titre de l'article L 1114-4 du code de la santé publique :

**Titulaires :**  
M. Gérard THEURELLE  
Directeur Général de  
l'ADAPEI de la Haute-Loire

**Suppléants :**  
Mme Isabelle DONATI, ADAPEI,  
Directrice SPMS de Chadrac

M. Dominique BORDET  
Président délégué de l'UNAFAM

Mme Cristina AVELINE  
Trésorière de l'UNAFAM

Mme Christiane JOUVHOMME  
Bénévole au Mouvement Français pour  
le Planning Familial

Mme Catherine TEYSSONEYRE  
Bénévole au Mouvement Français pour  
le Planning Familial

M. Sylvain LAURENT  
Vice-Président de l'UDAF

Mme Georgette ISSARTEL  
Vice-Présidente de l'UDAF

M. Yves JOUVE  
Vice-Président de l'UFC  
QUE CHOISIR

M. Pierre PERDOUX  
Trésorier-adjoint de l'UFC  
QUE CHOISIR

- En tant que représentants des associations des personnes handicapées ou des associations de retraités et personnes âgées :

**Titulaires :**  
Mme Virginia ROUGIER  
Présidente du CODERPA

**Suppléants :**  
M. Claude CELLE  
Secrétaire du CODERPA

M. Jean-Marc PLAINARD  
Administrateur URADEPA

M. Sébastien GRANIER  
Directeur de l'URADEPA

M. Didier AZAS  
Délégué départemental Association  
Française contre les Myopathies

M. René DELORME  
Président de l'association OVIVE

Au titre du **collège 9** : représentants des collectivités territoriales et de leurs groupements

- En tant que représentants du conseil régional :

**Titulaire :**  
M. le Docteur Pierre POMMAREL  
Conseiller Régional d'Auvergne

**Suppléant :**  
Mme Arlette ARNAUD-LANDAU  
Vice-Présidente du Conseil Régional  
d'Auvergne

- En tant que représentants des communautés de communes :

**Titulaires :**  
M. Michel JOUBERT  
Président de la communauté  
d'agglomération du Puy-en-Velay

**Suppléants :**  
Poste non pourvu

M. Christian POULET  
Vice-Président de la communauté de  
communes de Paulhaguet

Poste non pourvu

- En tant que représentants des communes :

**Titulaires :**  
Mme Nicole CHASSIN  
Maire de Ste Florine

**Suppléants :**  
M. Pierre GIBERT  
Maire de Costaros

M. Jean PRORIOL  
Maire de Beauzac

Poste non pourvu

- En tant que représentants des conseils généraux :

**Titulaire :**  
M. Guy VISSAC  
Conseiller Général  
du canton de Langeac

**Suppléant :**  
Mme Jacqueline DECULTIS  
Conseillère Générale  
du canton de Tence

M. Yves BRAYE  
Conseiller Général du canton de  
Ste Sigolène

M. Jean-Pierre MORGAT  
Conseiller Général du canton de  
Craponne-sur-Arzon

Au titre du **collège 10** : représentants de l'ordre des médecins

**Titulaire :**  
M. le Docteur Jean-Paul MEDARD  
Conseiller Régional de l'Ordre des  
Médecins

**Suppléant :**  
M. le Docteur Georges TAILLARD  
Président du Conseil Départemental  
de l'Ordre des Médecins de la  
Haute-Loire

Au titre du **collège 11** : personnalités qualifiées

**Titulaires :**  
Mme le Docteur Jacqueline ROLLAND  
Médecin de santé publique honoraire

M. Albert COMPTOUR  
Vice-Président de la Mutualité Sociale Agricole

**Article 2 :** Tout recours contre le présent arrêté devra être formé devant le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand, dans un délai de deux mois à compter de sa publication au Recueil des Actes Administratifs.

**Article 3 :** Le délégué territorial dans la Haute-Loire de l'agence régionale de santé d'Auvergne est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de la région Auvergne et du département de la Haute-Loire.

Clermont-Ferrand, le 12 JUIN 2014

Le directeur général,



François DUMUIS